

CNAS DU 8 DECEMBRE 2005

POINT SOUMIS POUR AVIS

REVALORISATION DES AIDES ET PRETS AU LOGEMENT

Les prestations d'aides et prêts au logement suivantes sont revalorisées, à compter du 1^{er} janvier 2006, dans les conditions décrites ci-après.

1. l'aide à la 1^{ère} installation

Les montants sont revalorisés ainsi qu'il suit :

prestation actuelle	zone 1		zone 2	
	parc social	parc privé	parc social	parc privé
1 ^{ère} année	1 350	1 650	1 000	1 300
2 ^{ème} année	900	1 200		
3 ^{ème} année	650	950		
Total	2 900	3 800	1 000	1 300

proposition	zone 1		zone 2	
	parc social	parc privé	parc social	parc privé
1 ^{ère} année	1 750	2 300	1 750	2 300
2 ^{ème} année	1 100	1 500		
3 ^{ème} année	650	800		
Total	3 500	4 600	1 750	2 300

2. le prêt à l'amélioration de l'habitat

Le montant maximum du prêt et des mensualités est revalorisé ainsi qu'il suit :

	Montant maximum	Nombre de mensualités	Montant maximum de la mensualité	Montant maximum de la mensualité, frais de dossier inclus
prestation actuelle	1 480 €	40	37€	37.37 €
proposition	2 250 €	50	45 €	45.45 €

3. le prêt immobilier à moyen terme

La dénomination du prêt est modifiée en « prêt immobilier complémentaire ». La souscription d'une assurance décès-invalidité est obligatoire.

Les montants maximum du prêt et des mensualités sont différenciés selon la zone géographique et revalorisés ainsi qu'il suit :

	Montant maximum	Nombre de mensualités	Montant maximum des mensualités	Montant maximum des mensualités, frais de dossier inclus
Prestation actuelle				
< ou = barème revenus	7 623	78	97.73	99.68
> barème revenus	7 623	66	115.5	117.81
Prestation future				
Zone 1				
< ou = barème revenus	15 000	150	100	102
> barème revenus	15 000	120	125	127.5
Zone 2				
< ou = barème revenus	10 000	100	100	102
> barème revenus	10 000	80	125	127.5

4. le prêt adaptation du logement d'une personne handicapée

Le montant maximum du prêt et des mensualités est revalorisé ainsi qu'il suit :

Montant maximum	Nombre de mensualités	Montant maximum de la mensualité	Montant maximum de la mensualité, frais de dossier inclus
Prestation actuelle			
7 623	78	97.73	99.68
Prestation future			
10 000	100	100	102